

SCOT REGION DE GRENOBLE
Monsieur Yannik OLLIVIER
Président
21, rue Lesdiguières
38000 GRENOBLE

Vienne, le 20 mars 2018

30 MAR. 2018

A156

Objet : Projet de modification n°1 SCOT Région Urbain Grenoble - Avis de la CCI Nord Isère

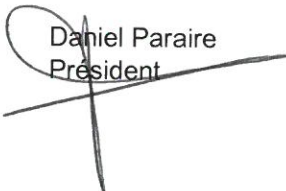
Monsieur le Président,

Vous nous avez sollicité pour avis dans le cadre du projet de modification N°1 du SCOT de la région urbaine de Grenoble.

En effet, la modification du territoire isérois par la loi NOTRE entraîne des ajustements dans les documents de planification.

Vos calculs et propositions dans le cadre du Document d'Orientations et d'Objectifs concernant les modalités de dimensionnement des espaces économiques semblent tout à fait cohérents avec les projets d'accueil et de développement économique des EPCI concernés. C'est pourquoi la CCI Nord Isère est favorable à ce projet de modification n°1 de votre SCOT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Daniel Paraire
Président